

Décembre 2023



Regard sur Écurie

Joyeuses
fêtes.

mairie.ecurie62@outlook.com
www.mairiecurie.fr





Edito

Chères Scuriaçoises, chers Scuriaçois,

Nous voici à l'approche des fêtes de fin d'année, moments d'échanges chaleureux en famille et entre amis.

Ces moments de réconfort permettent d'adoucir les peines et nous donnent du courage pour surmonter les situations difficiles et douloureuses que nous pouvons traverser.

Le respect, la bienveillance, la solidarité, restent des valeurs essentielles pour continuer de "Bien Vivre Ensemble" à ÉCURIE.

Le contexte et les événements tragiques de ces derniers mois au national et à l'international et l'assassinat de Monsieur Dominique BERNARD, professeur de lettres au collège lycée Gambetta d'Arras, nous ont plongés dans l'incompréhension, l'horreur et la douleur.

Face à l'assaillant, des femmes et des hommes, des collègues de Monsieur BERNARD dont un habitant de Roclincourt, Monsieur DAVOLI, se sont dressés avec courage et bravoure. Nous leur disons merci et espérons pour ces héros la guérison complète de leurs blessures morales et physiques. Nous avons également une pensée émue pour l'épouse, les filles, la sœur et la maman de Monsieur BERNARD.

Nous réalisons qu'au cœur de nos villages, les drames de société nous rattrapent et nous éprouvent.

Nous sommes solidaires avec toutes les communes et les habitants inondés de notre territoire fortement impacté par les effets du climat.

L'équipe municipale, les agents communaux, les bénévoles de nos associations et moi-même, vous souhaitons dès à présent un joyeux Noël et nos meilleurs vœux pour 2024.

Ce nouveau numéro de "Regard sur Écurie" vous propose de retrouver les temps forts de cette année et les événements à venir de ce mois de décembre.

Nous vous donnons rendez-vous le vendredi 5 janvier 2024 à 19h pour un moment de convivialité à l'occasion de la cérémonie des vœux.

Bien chaleureusement,
Votre Maire,

Charline CAILLIEREZ

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

63 rue de ROCLINCOURT
ÉCURIE
☎ 09.71.72.59.57

Horaires d'ouverture

Lundi et mardi de 16h00 à 18h00
Jeudi de 17h00 à 19h00
Vendredi de 16h00 à 17h00
Samedi de 10h00 à 11h00

Courriel

mairie.ecurie62@outlook.com
Site officiel
www.mairieecurie.fr

Bibliothèque

Lundi 16h30 à 17h30
Mercredi 14h00 à 15h00
Jeudi 17h00 à 19h00 (Click and collect)
Vendredi 17h00 à 18h00
Samedi 11h00 à 12h00

Ecole Haroun Tazieff

☎ 09.71.72.59.58

Point Info Déchets SMAV

☎ 0800.62.10.62

Bus ARTIS

☎ 0811.000.089

Numéro d'urgence sociale : 115

Communauté Urbaine d'ARRAS

La Citadelle
146 Allée du Bastion de la Reine
CS 10345
62026 ARRAS Cedex
☎ 03.21.21.87.00
✉ infos@cu-arras.org

L'équipe communication

Bruno BRULIN
Charline CAILLIEREZ
Ginette DAUBRESSE
Marc DERAMBURE
Michèle FOURNIER
Magali LORTHIOS
Fatima LOURDEL
Daniel ZYWIECKI

Dans le rétro...

Réunion thermographie

Vendredi 17 février

M. Thomas LACHAMBRE, animateur CUA de la Maison de l'Habitat Durable, reste à votre écoute en 2024 pour vos projets de rénovation énergétique.

Vous pouvez l'appeler au ☎ 03.21.21.86.84 pour un rendez-vous individuel.



Les commémorations



Dimanche 19 mars

Lundi 8 mai



Chasse aux œufs

Samedi 8 avril

Après-midi des aînés

Dimanche 16 avril

Philippe LOURDEL et Denis SMITH nous ont interprété les divers succès de BRASSENS, tout en retraçant son parcours de vie, imagé d'anecdotes.



Stage de réussite

Mme Blandine DUFLOT, professeure des écoles en classe d'ÉCURIE, accompagne la 1ère semaine des vacances les élèves qui le souhaitent afin de consolider leurs acquis.

*Lundi 17 avril - Lundi 28 août -
Lundi 23 octobre*



Centre de loisirs

Lundi 17-Vendredi 21 avril

Lundi 10-Vendredi 28 juillet

Lundi 23-Vendredi 27 octobre



Mai à vélo

Samedi 27 mai



Baptême républicain

Samedi 27 mai

Le baptême civil de Céleste CADER, fille de Nazir CADER et d'Océane GILLIEZ, a eu lieu en mairie à 11h.

CANADA DAY



Lundi 1er juin

"Au nom des membres de l'équipe de projet et des soldats du régiment qui ont assisté à la cérémonie, je tiens à exprimer nos sincères remerciements pour l'hospitalité qu'Écurie nous a offerte lors de notre visite...Les amitiés ont été renouvelées et les jeunes soldats sont revenus au Canada avec de nombreux souvenirs positifs et heureux de leur séjour à Écurie. Soyez assurés que lorsque de nouveaux projets me donneront l'occasion de rentrer en France, je retournerai à l'Écurie. D'ici là, je vous remercie à nouveau pour votre généreuse hospitalité et vous adresse mes meilleurs vœux jusqu'à ce que nous nous retrouvions. Cordialement à tous."



"General Greg Young". Courriel du 01/06/2023.

Dans le rétro...

Fêtes des écoles

Samedi 10 juin



Mme Blandine DUFLOT en maîtresse de cérémonie a animé la fête des écoles ce samedi 10 juin 2023, remplaçant au pied levé la directrice du RPI Roclincourt Écurie, Mme Nathalie BRAULE.

Les élèves ont pu présenter leur danse à leurs parents, leurs familles et amis.

La bonne ambiance était assurée. M. Bruno BRULIN, adjoint d'Écurie, mit à disposition la sono et M. Ludovic PLONCZAK, nouveau président de l'association des Parents d'élèves, coanima la fête.



À compter de septembre 2023, un pass sera obligatoire pour accéder aux déchetteries du territoire

On vous aide pour la création de ce pass

Lundi 19 juin 2023
de 10h à 12h et de 13h à 18h
en Mairie d'Écurie (salle du Conseil)

Munissez-vous d'une copie d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone, etc...) ainsi que d'une copie d'une pièce d'identité.

Permanence du SMAV en Mairie

Lundi 19 juin

Une animation en mairie par les agents du SMAV a permis aux habitants d'Écurie de repartir à l'issue de leur entretien directement avec leur carte PASS déchets.

Fête communale

Samedi 24 juin et dimanche 25 juin

Organisée par le Comité des Fêtes, sous une chaleur torride, la Ducasse 2023 a été un bon cru. L'innovation de la brocante a remporté un franc succès avec plus de 100 participants. Nous remercions Gilles, Michèle et tous les participants et bénévoles, notamment Alexandre et sa famille éprouvée par le départ de Bruno. Malgré sa peine, Alexandre est venu assurer la présidence du Comité des Fêtes. "Chapeau bas Monsieur le Président".

Nous sommes de tout cœur avec vous.





Dans le rétro...

Main Square

Dimanche 2 juillet



Lors de la 1ère rencontre communautaire le 7 décembre 2022 un challenge avait été organisé par la CUA, entre les 46 communes. Notre Conseil faisait partie des 4 lauréats qui ont reçu une invitation au Main Square. C'est ainsi que pour la plupart des membres, le Main Square "fut une première".

Rassemblement en mairie

Lundi 3 juillet

Après plusieurs agressions d'élus pendant les émeutes de fin juin, un rassemblement a été organisé en mairie à la demande de l'Association des maires de France.



Commémoration

Vendredi 14 juillet



Mme Fatima LOURDEL, première adjointe, a présidé la cérémonie commémorative du 14 juillet 2023.

Ils se sont dit Oui à Écurie...

Samedi 15 juillet



Mariage d'Audrey MARLOT et de Bertrand DUFOUR

Le samedi 15 juillet 2023 après-midi, Mme Charline CAILLIEREZ, maire d'Écurie accompagnée de ses adjoints,

a uni à 14h Mme Audrey MARLOT, coordinatrice commerciale et M Bertrand DUFOUR, professeur d'éducation physique et sportive

puis a marié à 15h30 sa fille, Mme Catherine CAILLIEREZ, courtière en assurance, et M. Arnaud JOSEPH, entraîneur de football.

Un instant d'exception pour Mme La Maire, évoquant après un mot de bienvenue aux familles et amis respectifs le privilège et la joie de pouvoir marier civilement ces deux jeunes couples.



Mariage de Catherine CAILLIEREZ et d'Arnaud JOSEPH

Mme La Maire, après lecture des articles du code civil et l'échange des consentements, avait tenu à féliciter les jeunes mariés et immortaliser l'évènement.

Lors de la cérémonie de sa fille Catherine, Mme CAILLIEREZ a partagé le poème « Vive les mariés » de Simone de Beauvoir. Les mariés et l'assemblée présente furent émus.

Belle après-midi à n'en pas douter pour ces quatre jeunes mariés.

Nous leur renouvelons

TOUS NOS VOEUX DE BONHEUR.

Dans le rétro...

Réunion Artis

Jeudi 21 septembre

pour les habitants d'ÉCURIE et de ROCLINCOURT



Après un trajet aller-retour, en bus, depuis le village, vers la gare autoroutière d'ARRAS, les participants ont rejoint la salle des fêtes d'Écurie où un café chaud les attendait. Nous remercions à nouveau l'animateur d'Artis qui présenta des solutions concrètes pour aider les habitants de nos communes dans leurs déplacements.

Réunion Assainissement

Mardi 26 septembre



Les riverains de l'ancienne route nationale de Lens ainsi que les habitants de la rue de Roclincourt résidant entre l'intersection de la rue des Meuniers et le giratoire furent conviés à cette première réunion publique.

Etaient présents :

Mme Charline CAILLIEREZ, maire d'Écurie, accompagnée d'élus,

M. Patrick LEMAIRE, vice-président en charge de l'assainissement à la CUA,

M. Aurélien DUCROCQ, ingénieur assainissement à la CUA,

M. Antoine VALLIN, ingénieur assainissement à la CUA,

M. William FOUCAL, chef de chantier de la société SOGEA,

M. William LEMAIRE de la société VEOLIA.

Les opérations à venir ont été présentées aux participants.

Rassemblement citoyen

Dimanche 15 octobre



Rassemblement citoyen

**Dimanche 15 octobre,
à 11h, Place des Héros**

À la mémoire de Dominique Bernard,
en soutien aux victimes,
et en solidarité à la Communauté Éducative de Gambetta
ainsi qu'à toutes celles de France.

**Rassemblons-nous pour porter haut
les valeurs de la République**



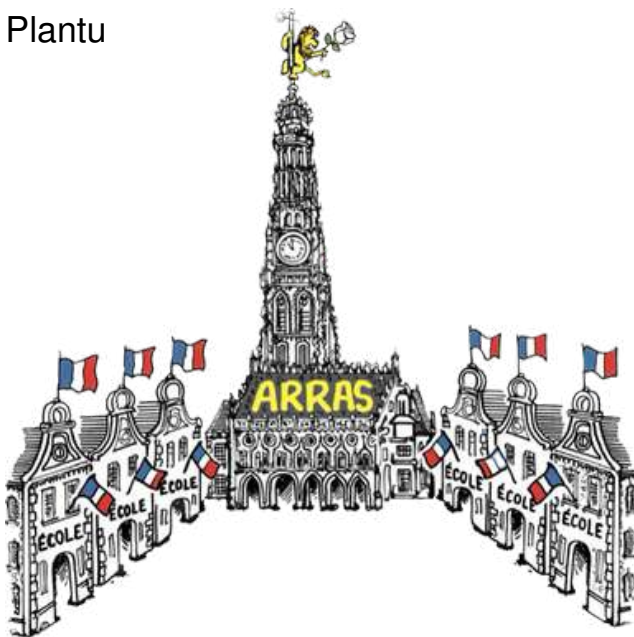
Le conseil municipal d'Écurie et de nombreux habitants de notre commune se sont joints à l'hommage à Monsieur Dominique BERNARD à ARRAS.

Lundi 16 octobre

Le lendemain, une minute de silence fut organisée à 14 h devant la mairie.

Les élèves de la classe de CE1-CE2 de Mme Blandine DUFLOT ont été associés à ce temps de recueillement.

Plantu



Dans le rétro...

Concours Halloween

Vendredi 27 octobre

Un nouveau concours a été proposé aux habitants qui ont fait preuve de beaucoup d'imagination. BRAVO.

Félicitations aux enfants et aux parents qui leur ont apporté leur aide. Des petits cadeaux ont été offerts aux participants. Nous vous donnons rendez-vous l'an prochain.

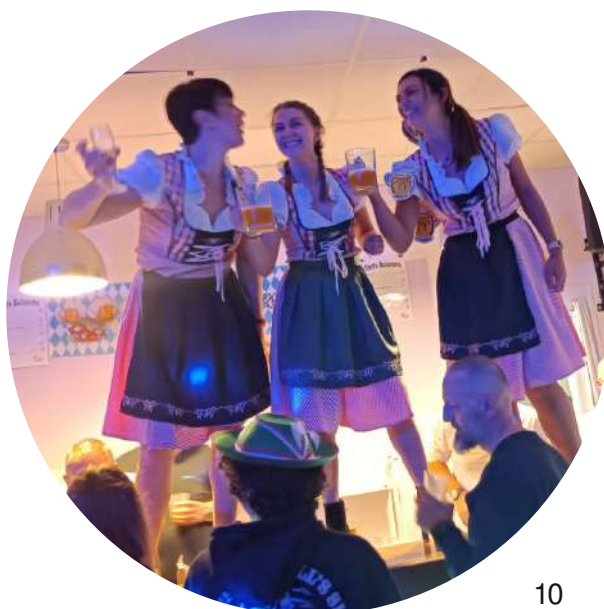


Fête de la bière

Samedi 28 octobre

C'est dans une ambiance très festive que s'est déroulée la fête de la bière. Les demoiselles du Comité avaient revêtu de belles tenues pour cette soirée chaleureuse et conviviale.

“L'alcool est à consommer avec modération”.



Baptême républicain

Dimanche 29 octobre

Le baptême civil de Noé CACHERA, fils de Stéphane CACHERA et de Laureline GABELLE, a eu lieu en mairie à 11h30.



Vendredi 11 novembre
Commémoration

C'est sous le soleil que s'est déroulée la commémoration du 11 novembre.

Elle a été marquée cette année par une participation des élèves et des enseignants du RPI.

Après la Marseillaise, les enfants nous ont chanté la chanson de Florent PAGNY « Le soldat ».

Ce fut un moment très émouvant.

Nous remercions les enfants, l'équipe pédagogique, les parents d'élèves pour leur présence et leur investissement.



A venir...



Mercredi 20 décembre Noël des enfants

*“Les enfants, nous vous attendons avec impatience à 14h30 à la salle des fêtes d’Écurie.”
Ambiance assurée...*



Vendredi 22 décembre Distribution du colis des aînés

“Mesdames, Messieurs,

Les bénévoles du CCAS viendront à votre domicile déposer le traditionnel colis de Noël à partir de 14h.

Nous remercions les élèves de Mme DUFLOT pour la réalisation de cartes à l’attention des aînés.”



Dimanche 31 décembre Réveillon de la Saint-Sylvestre

Réservation : avant le 15 décembre

Nombre de places limité.

Traiteur: “Les Jardins de St Laurent”



Vendredi 5 janvier Vœux du maire

Nous vous donnons rendez-vous le vendredi 5 janvier 2024 à 19h à la salle des fêtes d’Écurie, pour un moment de convivialité à l’occasion de la cérémonie des vœux.



Projets en cours...

Projets immobiliers

Soamco



Selon le promoteur, les terrains devraient être viabilisés et livrables au 2ème semestre 2024

(Assainissement collectif eaux usées début 2024, eau potable, électricité, gaz, télécommunications).

13 terrains sont encore disponibles sur les 32 lots libres de constructeur.

2 logements locatifs existent dans cette opération.

☎ Soamco : 03.21.51.12.12



European Homes

Lors de l'instruction du dossier, la CUA, en charge de l'urbanisme, a demandé à la société European Homes de déposer son permis d'aménager début septembre 2023 afin d'être en conformité avec l'assainissement collectif démarrant à cette date.

En octobre 2023, la société European Homes nous a demandé une réunion avec la CUA. Elle souhaitait revoir les plans initiaux et introduire des logements aidés. Elle motive cela par le contexte économique dégradé.

Après échanges et réflexions au sein du Conseil Municipal et avec notre partenaire communautaire, nous avons signifié fin novembre 2023 à la société European Homes que nous ne souhaitons pas introduire de logements sociaux dans cette opération. Nous lui avons demandé de conserver le projet initial de construction de maisons individuelles.

Scot Immo

La société Scot Immo est désormais propriétaire de l'ancienne discothèque "le White Horse". Mme MACIEJAK, associée au projet de rénovation dans le cadre d'une installation d'une micro crèche privée, nous a informé récemment de son retrait. Les contraintes économiques et budgétaires ne lui permettent pas d'aller au bout. La société Scot immo a donc retiré le permis d'aménager initial.

La commune est actuellement dans l'attente de son nouveau projet de rénovation.

Projets en cours...

Assainissement

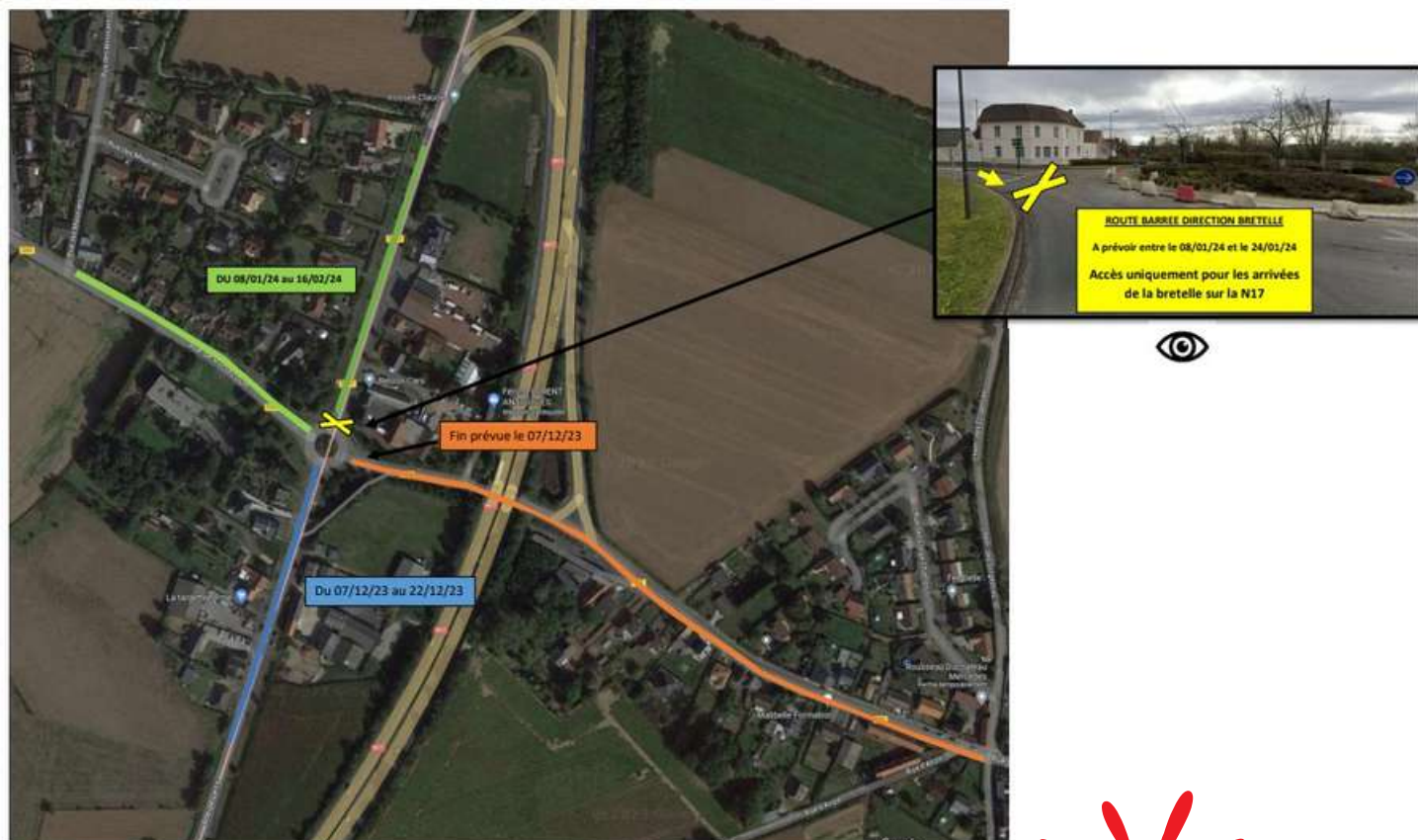
Les travaux d'assainissement communautaires ont débuté. Ils sont programmés par tranche. La 1ère phase (décembre 2023 à mars 2024) concerne la route nationale de Lens et la section de la rue de Roclincourt allant jusqu'à l'intersection avec la Rue des Meuniers.

Cela représente pour Ecurie la création de :

- 650 mètres linéaires de canalisations publiques principales de collecte des eaux usées
- 1 station de pompage Route de Lens
- 290 mètres linéaires de canalisation de refoulement
- 23 logements desservis

La fin des travaux pour cette première tranche est prévue vers le 16 février 2024.

Plan relatif à la circulation transmis le 7 décembre par l'entreprise SOGEA.



En zone verte

Sur l'ancienne route nationale, la circulation sera interdite pour les sorties vers Arras du 8 janvier au 24 janvier 2024 environ (dates prévisionnelles variables en fonction des intempéries pouvant survenir).

Les accès seront autorisés pour les arrivées de la bretelle N17.

En zone bleue

Route de Lens, la circulation sera alternée jusqu'au 22 décembre environ, (date prévisionnelle de fin de chantier).

Projets en cours...



II) Présentation de la tranche de travaux 2023

• Intervenants / organisation

- ❑ Les travaux d'assainissement seront réalisés par une entreprise retenue par la Communauté Urbaine d'Arras, après consultation dans le cadre d'un marché public de travaux (appel d'offres)

Les acteurs de ce chantier seront :

- **Maîtrise d'ouvrage** : Communauté Urbaine d'Arras
- **Maîtrise d'œuvre** : Communauté Urbaine d'Arras – Service d'assainissement
- **Entreprise de travaux désignée après appel d'offres public** : Groupement SOGEA NORD HYDRAULIQUE et RAMERY
- **Coordonnateur Sécurité Protection de la Santé** : DEKRA – Agence de St-Laurent-Blangy
- **Exploitant** : VEOLIA – Société des Eaux du Grand Arras

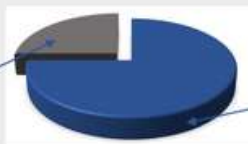


Montant des travaux = 1 190 000€ TTC

Financement :



25%



75%



Budget assainissement

26/09/2023

Réunion publique – Commune de Ecurie

8



II) Présentation de la tranche de travaux 2023

• Objet des travaux

Création d'un réseau gravitaire de collecte des eaux usées :

Rte de Lens et Rte Nationale et Rue de Roclincourt

Création d'une boîte de branchement au réseau d'eaux usées pour chaque logement

Création d'une station de pompage :
Route de Lens

650 ml de réseau de collecte de 200 mm de diamètre



26/09/2023

23 boîtes à créer (1 par logement)



Réunion publique – Commune de Ecurie

une station enterrée comprenant 2 pompes



9

Dans quels délais les habitants devront se raccorder ?



A l'issue des travaux exécutés en domaine public, les propriétaires concernés disposent d'un délai de deux ans pour raccorder leurs habitations à la boîte de branchement posée devant l'immeuble/l'habitation.

Afin de pouvoir bénéficier des subventions, les propriétaires doivent attendre le courrier de la CUA leur annonçant la possibilité de se raccorder.

15

Projets en cours...

Piste cyclable et chaucidou Route de Lens



Sainte-Catherine

Écurie



Plusieurs versions ont été mises à l'étude.

Avec le concours de la CUA, la version choisie devrait être la suivante:

La voie centrale restera à 3m pour permettre une circulation à double sens avec déport des véhicules lors d'un croisement, sur les bandes latérales rouges de 1,50m chacune.

Quelques précisions :

- Continuité des 2 pistes cyclables unidirectionnelles de 1,50m autour du giratoire jusqu'au pont (côté Ste Catherine).
- Mise en place d'une bordure auto/vélo dans le sens Ste Catherine Écurie en lieu et place des balises actuelles.
- Traversée du pont par les 2 côtés avec réduction de la largeur à 1,40m après suppression de la glissière intérieure de sécurité et relevé du garde-corps à 1,40m.
- Passage en chaucidou (ou Chaussée à voie Centrale Banalisée) à la sortie du pont dans le sens Ste Catherine - Écurie.
- Possibilité de diminuer la vitesse autorisée à 50 km/h depuis le giratoire jusqu'à la voie d'accélération vers la RN17 avec l'accord de la DIR.
- Continuité du chaucidou dans les 2 sens sur la route d'Écurie.

Calendrier des travaux :

- Courant novembre 2023 : Elargissement de la chaussée par l'entreprise SNPC.
- Début d'année 2024 : Marquage du chaucidou à la suite des travaux d'assainissement et dès que les conditions météorologiques seront favorables (température au sol et humidité).

Le montant des travaux est provisionné à hauteur de 400 000 euros par la CUA.

Achats et Travaux...

Quelques exemples du quotidien en mairie en 2023...

Achat d' un nouveau véhicule

Avec le remboursement de l'assurance suite au vol de notre véhicule, la commune a investi dans un véhicule utilitaire d'occasion.

Notre agent technique a débarrassé le garage contigu à l'école afin de pouvoir remiser celui-ci.

Rénovation de la mairie

Réfection des peintures extérieures de la mairie et de celles de la salle des fêtes et réhabilitation des clôtures existantes.



Parc communal des Écuriades

Après plusieurs dégradations survenues sur les panneaux de certains jeux, des réparations ont été effectuées par M. VENTO, notre agent communal. La vérification des jeux par la société VERITAS a eu lieu le 6 novembre 2023. Elle a validé leur aspect sécuritaire.

Réparations de la toiture de l'église

Nous avons procédé à des travaux de réparations sur la toiture de l'église, au nettoyage des gouttières, et à la fixation d'ardoises.

Accès école

M. VENTO a fabriqué et installé une rampe d'accès à l'école pour les personnes à mobilité réduite (PMR).

Pour une meilleure sécurité, nous avons équipé l'école d'un visiophone pour identifier les personnes souhaitant accéder à l'école.



Enlèvement du dépôt sauvage



Cet été, avec le concours de M. Marc DERAMBURE et de son manitou, une partie des dépôts sauvages présents sur le territoire de notre commune a pu être collectée dans une benne. Les agents du SMAV ont ensuite procédé à l'enlèvement de la benne.

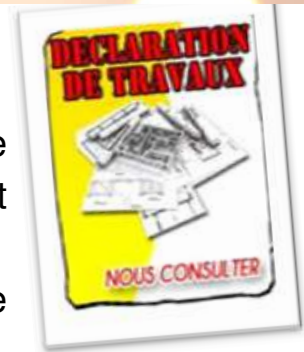
Vie communale...

Déclaration de travaux

Des demandes de permis de construire ou des déclarations de travaux doivent obligatoirement être réalisées avant tout commencement de travaux pour les projets suivants :

- Installation d'un abri de jardin, d'une véranda, d'une pergola, d'un carport, d'un garage...
- Création d'une piscine.
- Installation de clôtures et portails (mur, haies...).
- Modification de l'aspect extérieur du bâtiment. (fenêtres, portes, volets, toitures...).

Pour toute question, n'hésitez pas à vous rendre en mairie.



Rappel des règles concernant l'élagage



Les arbres, arbustes, haies, branches doivent être élagués régulièrement afin de ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone installés sur le domaine communal.

Les riverains des voies communales et des chemins ruraux doivent procéder à l'élagage des branches ou à l'abattage des arbres morts qui menaceraient de tomber sur les voies et chemins.

Les haies doivent être taillées de manière à ce que leur développement du côté de la voie communale ne fasse aucune saillie sur celle-ci.



Les distances légales :

L'article 671 du Code civil impose :

- une distance de 2 mètres au moins de la limite séparative, pour les plantations destinées à dépasser 2 mètres de hauteur ;
- une distance de 0,50 mètre au moins pour les plantations ne devant pas dépasser 2 mètres de hauteur. Il est cependant possible de planter à cette distance un arbre qui doit normalement s'élever à plus de 2 mètres, à condition de l'étêter régulièrement à cette hauteur.

Vie communale...

Les déjections canines... respectons nos voisins.

Les chiens ont des besoins naturels et c'est à leur maître de veiller à ce que la chaussée, les parcs et jardins restent propres. Pour cela, il n'y a qu'une seule solution, ramasser les crottes avec les sacs destinés à recevoir les déjections canines.



Depuis le 11 décembre 2020, le nouvel article R.634-2 du code pénal modifie les sanctions liées à ce type d'infraction.

Il s'agit désormais d'une contravention de 4ème classe punie d'une amende forfaitaire de 135 euros (règlement du PV dans un délai de 45 jours ou 60 jours par téléprocédure sur Internet).

Elle peut être majorée à 375 euros (en cas de paiement après 45 jours ou 60 jours selon le mode de règlement).

Obligations relatives aux chiens dans les espaces publics



Accès au Parc communal des Ecuriades

Beaucoup d'enfants viennent s'amuser sur le parc communal.

Dans le parc et sur l'espace public, tous les chiens doivent être tenus en laisse.

Les chiens dangereux doivent être tenus en laisse par un adulte et obligatoirement muselés. En cas de constatation de non-respect, l'animal sera conduit à la fourrière.

Nous remercions les propriétaires et les résidents de l'entrée du parc communal de bien vouloir veiller à la propreté et à la sécurité des accès pour les enfants.



Vie communale...

Obligations relatives aux chiens dits "chiens dangereux"

Tout propriétaire d'un chien de race entrant dans la catégorie des chiens dangereux est tenu de déclarer en mairie cet animal conformément à la loi.

Un chien de 1ère ou de 2ème catégorie doit être muselé et tenu en laisse par une personne majeure quand il est sur la voie publique. En cas de non-respect, des sanctions sont applicables.

Merci de venir régulariser au plus vite votre situation si vous êtes concerné.

Obligations relatives aux nuisances sonores

Selon le Code de la santé publique en France, les nuisances sonores, surtout durant la nuit, sont réglementées pour assurer le bien-être et la tranquillité de tous.

Les bruits excessifs, qu'ils soient causés par des individus, des animaux domestiques, des activités, des travaux, ou des appareils, sont interdits pendant les heures de repos et la nuit.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions, y compris des amendes. Il est donc crucial de respecter ces réglementations pour maintenir une bonne harmonie au sein de la commune.

Les frelons asiatiques

Nous vous remercions de bien vouloir être vigilant. Si vous constatez la présence d'un nid, merci de procéder à sa destruction.

Vous pouvez joindre:

M. Loïc CARIDROIT de Mont-St-Eloi au ☎ 06.37.12.70.46 ou

La Sté TRADE SERVICES à Flers-en-Escrebieux au ☎ 03.27.71.02.45



Vie communale...

**PENSEZ À VOTRE BADGE
SUR WWW.SMAV62.FR**



Nouveau

M. Frédéric Hodent, Directeur Général des Services du SMAV, tient à vous rappeler le calendrier des dispositions prises quant à l'échéance prochaine des accès en déchèterie via le Pass' Déchets.

- Lundi 4 décembre 2023 : Fermeture des barrières mais l'accès reste libre
- Mardi 2 janvier 2024 : Accès en déchèterie autorisé sur présentation du Pass' Déchets ou d'un justificatif de domicile.
- Lundi 4 mars 2024 : Obligation de présenter le Pass' Déchets pour accéder au site sous peine de refus d'accès.



Nos joies...

Louis GRARE né le 29 juillet 2023
Samuel GUSTIN né le 10 janvier 2023
Eden HUMEZ née le 27 septembre 2023
Clara MANESSIEZ née le 23 mars 2023
Romy RICHARD née le 13 janvier 2023

Nos peines...

Denise CAMUS décédée le 02/02/2023 à 102 ans
Régine GODART décédée le 25/04/2023 à 87 ans
Jean-Pierre KWIATKOWSKI décédé le 21/01/2023 à 67 ans
Bruno RINGEVAL décédé le 16 juin 2023 à 61 ans
Joseph SIGNORELLA décédé le 12 juillet 2023 à 83 ans
Lydie TESTART décédée le 09/05/2023 à 87 ans

Bienvenue aux nouveaux habitants, nous vous invitons à passer en mairie afin de vous présenter les différents services proposés par la commune, par le Regroupement pédagogique Intercommunal et par la Communauté Urbaine d'Arras et vous invitons à la Cérémonie des vœux le vendredi 5 janvier 2024.

Remerciements

A la Participation citoyenne



Tout au long de l'année, les membres de la Participation citoyenne veillent à notre sécurité au quotidien...

Un promeneur inquiétant, un véhicule suspect, un dépôt sauvage, une branche obstruant la circulation, un véhicule stationné depuis plusieurs jours...

L'information est transmise en temps réel sur le whatsapp de la Participation citoyenne. Nous sommes vigilants.

Au CCAS

Le CCAS se réunit régulièrement pour répondre aux besoins de la population.

Il intervient pour toutes les demandes d'aide des habitants.

Actuellement, les bénévoles s'affairent à la préparation du colis de Noël des aînés.



Aux bénévoles de la bibliothèque



Ses membres accueillent nos lecteurs de tout âge auxquels ils proposent un large choix d'ouvrages. Ils sont très attentifs à l'actualité littéraire. Vous trouverez par exemple dans le rayonnage de la bibliothèque les dernières parutions et les grands prix.

Au Comité des Fêtes



Ses membres nous apportent joie et bonne humeur et nous proposent de merveilleux évènements.

Ils contribuent au dynamisme ambiant de notre village.

The background is a warm, golden bokeh with soft, out-of-focus light spots. In the corners, there are festive Christmas decorations including green pine branches, white and gold ornaments, and a gold bauble. The text is centered and written in a blue, elegant font.

Charline **CAILLIEREZ**

Maire d'Écurie,
et le Conseil Municipal
seraient heureux
de vous accueillir à l'occasion

de la cérémonie des vœux

le vendredi 5 janvier 2024 à 19h
à la salle des fêtes d'ÉCURIE...